



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Date de la séance : 06/07/2024

Lieu de la séance : Salle omnisport – 79200 CHATILLON SUR THOUET

Début de la séance : 15h00

Président de séance : Vincent LORIOU

Membres du Comité Directeur	Qualité	Présent	Absent	Excusé
CRÉON Samuel	Trésorier Général	1		
DEBORDES Joël	Membre			1
BECQ Tony	Membre	1		
GANDREUIL Benoit	Membre	1		
GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	1		
GUILLOTEAU Patrice	Vice-Président délégué	1		
LEROY Stéphane	Secrétaire Général adjoint	1		
LORIOU David	Secrétaire Général	1		
LORIOU Vincent	Président	1		
PAILLÉ Alain	Membre	1		
STEENSTRUP Svend	Membre			1

Clubs	Représentant	Qualité	Présent	Absent
Aiffres	BOUVIER Cédric	Président	X	
Airvault	BARAL Cédric	Président	X	
Bressuire	RACAUD Karen	Secrétaire	X	
Brétignolles	LEROY Stéphane	Membre	X	
Breuil-Chaussée	GUERY Emmanuel	Président	X	
Châtillon	CRÉON Florence	Présidente	X	
Cirières	CLOCHARD Gilles	Président	X	
Combrand	ROTUREAU Simon	Président	X	
Courlay	GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	X	
Frontenay RR	GANDREUIL Benoit	Président	X	
La Crèche-Ste Néomaye	GRIGNON Jérémy	Membre	X	
La Ferrière	GALLARD David	Membre	X	
La Mothe St Héray	LOMBARD Alban	Membre	X	
La Ronde	MELIN Julien	Président	X	
Mauléon	PUAUD Valentin	Président	X	
Messé	AUDEBERT Alain	Président	X	
Moncoutant	GUILLOTEAU Patrice	Membre	X	
Niort TT	BARIBAUD Yoann	Président	X	
Nueil les Aubiers	BILLY Emmanuel	Président	X	
Parthenay	GUITTON Baptiste	Président	X	
Périgné	PAILLE Alain	Président	X	
Pompaire	LUSSEAU Gilles	Président	X	
Rorthais	BELLOUARD Florian	Président	X	
Secondigny	BERTOLINI Stéphane	Membre	X	



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Speedy Ping Saint-Pierre		Membre		X
St Léger de Montbrun	CANIOT Jérémy	Président	X	
St Maixent	CARTIER Julien	Membre	X	
St Laurs	HURE Sébastien	Membre	X	
St Sauveur	RONDEAU Jean-Charles	Président	X	
St Varent	GIRAUD Damien	Membre	X	
Thouars	DURIEZ Jean-Charles	Président	X	
Villiers en Plaine	REGNAULT Pascal	Président	X	

Invités : CRÉON Florence (salariée), ARCHAMBEAU Florian (Agent de développement) et ORESVE Thierry (nouveau membre)



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Vincent LORIOU ouvre l'Assemblée générale à 15h00,

Il souhaite la bienvenue aux dirigeants des clubs, les élus du comité, le CDOS 79 et les remercie pour leur présence.

Il remercie le club de Châtillon de les accueillir et pour l'organisation

Il présente la liste des personnes excusées.

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (109 voix / 112).

Le Président, Vincent LORIOU, constitue le bureau de vote, le responsable du bureau de vote est GRIGNON Jérémy, président du club de Sté Néomaye – La Crèche, assisté de 2 scrutateurs, GALLARD David, président du club de La Ferrière et GUITTON Baptiste, président du club de Parthenay.

Le Secrétaire LORIOU David, met au vote le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 Septembre 2023

Le vote est effectué à main levée.

Nombre de voix possibles : 112, voix exprimées 109

Qui refuse de voter : 0 Abstention : 4 voix Contre : 0 voix Pour : 105 voix

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 Septembre 2023 a été adopté.

Le Secrétaire LORIOU David, explique la procédure pour l'élection des membres du comité directeur pour l'olympiade 2024-2028 ;

Les candidats sont présentés par ordre de tirage au sort de la lettre de départ R

- STEENSTRUP Svend
- BECQ Tony
- CREON Samuel
- GANDREUIL Benoit
- GUILLOTEAU Jean-Marc
- GUILLOTEAU Patrice
- LEROY Stéphane
- LORIOU David
- LORIOU Vincent
- ORESVE Thierry
- PAILLE Alain

Le vote sera fait à bulletin secret

Le Président, prend la parole pour présenter son rapport moral à l'assemblée générale.

Le Président est ravi de revoir tous les membres des clubs et les remercie pour leurs présences.

Le président :

- Informe que le nombre de licenciés a augmenté par rapport à la saison 2023-2024, soit un nombre de 1737 licenciés ;
- Inciter les jeunes à venir dans les clubs, et compte sur les clubs ainsi que sur Florian ARCHAMBEAU, agent de développement du comité ;
- Informe la venue d'un nouveau club, le club de Cherveux ;
- Informe que le nombre d'équipes en championnat par équipes a augmenté ;
- Informe qu'il faut respecter toutes les personnes (joueurs, juge-arbitres, arbitres, entraîneurs, publics) ;
- Informe qu'il y a eu plusieurs comportements inacceptables et cela inadmissible. Ces comportements ont fait une demande devant le conseil de discipline ;
- Informe qu'il faut faire de la prévention vis-à-vis des jeunes et adultes pour respecter



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

les autres, jouer ensemble ;

- Informe que le public féminin a baissé ;
- Informe que la trésorerie est très saine ;
- Informe que certains clubs cherchent des éducateurs, les clubs peuvent envoyer par email des messages au comité et ne pas hésiter d'aller vers le CDOS 79 et le GESA 79 ;
- Félicite les clubs de faire des organisations, départementales, régionales et nationales ;
- Informe, les JO à Paris, tout le monde a les yeux tournés vers notre équipe de France et espère des résultats ;
- Informe que deux membres du comité ont été sélectionnés aux JO en tant qu'arbitres internationaux ;
- Informe la mise en place des élections fédérales, en décembre 2024, avec 2 listes possible, une conduite par le Président sortant, M. ERB et l'autre avec M. VICENS, ancien Vice-président de la FFTT sur l'olympiade 2020-2024. Les clubs voteront pour l'élection à hauteur de 50% des voix, le reste étant à la charge des ligues et comités départementaux ;
- Informe de son inquiétude pour l'élection du président du conseil de ligue où pour le moment 1 seul candidat s'est déclaré et est tourné vers l'ancienne ligue d'Aquitaine de tennis de table et délaisse le comité des Deux-Sèvres qui pourtant est le 2^{ème} comité en termes de licenciation et d'efficacité.

Évoluons en communiquant plus, ensemble. Se respecter plus entre les uns et les autres.

Le Comité est présent, ne pas oublier, ne pas hésiter à le contacter, les élus et/ou le secrétariat.

Le Président remercie les élus des clubs, le secrétariat, les techniciens et les autres qui travaillent pour le Comité.

Le Président remercie les acteurs de cette assemblée générale qui n'aurait pas pu avoir lieu sans eux. Il a une gratitude aux membres du comité qui arrêtent, autres qui restent et les nouveaux. Bonne chance à la nouvelle équipe.

Pour la dernière fois en tant que Président, il vous dit MERCI, MERCI

Nous avons une passion commune : le tennis de table alors agissons ensemble.

Il remercie tous les partenaires institutionnels et privés

Il termine par « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Le Président passe la parole à David LORIOU, Secrétaire Général du comité pour présenter le rapport moral des Secrétaires Généraux :

- 1737 licenciés cette saison pour 32 clubs FFTT, bonne progression, remercie les clubs de leur dynamique

La décomposition des licences est la suivante : 1078 licences traditionnelles, 657 licences promotionnelles et 2 licences découvertes.

L'évolution des licences sur l'olympiade est la suivante, en juin 2021 : 1421 licenciés, en juin 2022 : 1587 licenciés, en juin 2023 : 1728 licenciés et en juin 2024 : 1737 licenciés.

- Le comité directeur s'est réuni 6 fois (en présentiel ou en visioconférence) et à traiter les affaires courantes ;
- Florian ARCHAMBEAU est mis à disposition au comité par le club de Périgné sur un mi-temps pour la deuxième année consécutive ;
- Commission équipements : certaines salles arrivent au bout des 5 ans de validation d'homologation et devront donc être validées à nouveau. À ce jour, 6 salles ont été reconduites et 2 salles devraient prochainement être classées ;
- Commission Tops 8 : il s'est déroulé le 13 janvier 2024 à Niort.



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

61 jeunes de tout le département ont participé. Il y avait 23 filles et 38 garçons représentant les meilleurs compétitrices et compétiteurs du département

À noter, les parties de la table n°1 étaient diffusées en direct sur Facebook et Instagram

Un photographe professionnel prenait des photos tout le long de la journée

La compétition a été gérée de mains de maîtres par les JA et les 9 arbitres officiels.

Les 4 premiers de chaque tableau ont été récompensés

- Grand Prix Jeunes du CMO : 75 équipes inscrites sur cette compétition. C'est 8 équipes de plus par rapport à la saison 2023-2024.

Les 4 tours se sont déroulés normalement sur tout le département. Pas moins de 225 jeunes se sont affrontés sur ces journées issues de 21 clubs. Le comité rencontre des difficultés pour trouver des salles sur certains tours.

Il est facile d'organiser un tour puisqu'il faut un minimum de 4 tables pour accueillir une poule. Si vous organisez, le comité vous donnera une poule avec au moins une équipe de votre club. Le club est responsable du déroulement de l'épreuve, elle est très facilitée avec le logiciel GIRPE, néanmoins si vous avez des appréhensions sur ce point, le comité pourra vous aider, vous épauler, vous former.

Un photographe professionnel était présent lors de finales pour réaliser de magnifiques photos souvenirs de cette journée. À l'issue de cette compétition, les récompenses ont été remises aux sportifs et aux clubs. Très belle compétition.

- Commission Départementale d'Arbitrage : des sessions de remise à niveau AR et JA1 ont été planifiées mais n'ont pu se tenir faute de participants. Rappel, ces sessions sont obligatoires pour conserver les grades. Les remises à niveau peuvent se faire également par une supervision d'un formateur lors de rencontres de championnat par équipes.
- Une session de formation AR a pu se tenir le 2 mars 2024 au comité avec 10 personnes dont 7 ont été admis à passer leur pratique. La pratique s'est effectuée lors du 4^{ème} tour du critérium fédéral national 2, le 6 avril 2024 à Parthenay. 5 AR supplémentaires ont été accueillis au sein du corps arbitral départemental. 2 AR stagiaires sont en attente de passage de pratique.

Merci aux candidats intéressés par les formations de se manifester assez rapidement pour que nous puissions leur envoyer les documents nécessaires en amont.

Pour rappel, les clubs évoluant en national et en PN sont dits en obligation et doivent à ce titre nommer un JA1 qui devra juge-arbitrer des rencontres de championnat par équipes tout au long de la saison. Il est donc recommandé que ce juge-arbitre ne soit pas un joueur.

Pour les compétitions individuelles, il est également souhaitable que nous augmentions le nombre de JA2. Ces formations sont dispensées en visioconférence + une pratique lors d'un critérium fédéral régional.

Un fichier des desideratas sera envoyé à l'ensemble des JA pour connaître leur disponibilité soit pour le championnat par équipes soit pour les compétitions individuelles.

- Championnat par équipes : remercie tous les compétiteurs, jeunes ou moins jeunes, les entraîneurs, les clubs, sans oublier les bénévoles, qui œuvrent dans l'ombre.

Bilan positif, le championnat par équipes est relancé. Deux temps forts, outre le fait, que le règlement du championnat par équipes a été réécrit et simplifié. Un très large plébiscite sur l'engagement d'une équipe incomplète, l'absence de pénalités financières ou sportives, une fois par phase.

Cette saison, marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation, celle des titres. Que d'excellents retours sur ce concept, qui va, encore évoluer d'ici la saison prochaine. Remercie le club d'Aiffres et Frontenay RR pour avoir organisé la journée finale.

Augmentation des équipes engagées en D5. De 4 équipes en phase 1, nous sommes passés à 16 équipes en phase 2. Quatre poules de 4, en tenant compte de l'appartenance géographique des associations.



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Continuez ainsi sur la dynamique actuelle et maintenez le cap.

Appliquons la règle des trois « D », Détermination, Disponibilité et Discipline et la réussite est à portée de main.

À noter : 131 équipes d'inscrites en phase 1 et 144 équipes en phase 2.

- Commission Sportive : elle respecte les règlements en vigueur et les applique si cela est nécessaire. Elle s'est réunie après chaque journée de championnat.

Il y a eu quelques équipes incomplètes, des forfaits, des feuilles de rencontres non signées par le JA, et des changements de dates ou d'horaires et même de lieu, non modifiées sur les feuilles de rencontres.

Les demandes de modification de lieu, d'horaire, ou de jour de championnat se font sur spidmonclub. Aucun refus du comité quand les 2 équipes sont d'accords.

Dans son ensemble, la saison s'est bien déroulée.

La commission sportive a vu remonter 4 cartons jaunes, mais pense que beaucoup de JA ferment les yeux sur des comportements antisportifs, ce qui peut provoquer des débordements qu'il est difficile de régler ensuite.

Rappel aux dirigeants, éducateurs pour apprendre les bons gestes et les bons comportements dans les écoles de tennis de table.

Nous avons déploré la demande d'ouverture d'une procédure disciplinaire auprès de la ligue pour 1 licencié dont le comportement inapproprié lors d'une rencontre nous a été remonté.

Nous avons eu un rapport pour un club qui a utilisé la signature d'un JA absent dans la salle.

Il faut que les présidents de clubs prennent conscience qu'en laissant faire ce genre de pratique, ils valident le fait que des membres de leur club usurpent l'identité du JA.

À noter, un club a fait part que les validations ou les demandes faites sous spidmonclub sont parfois difficiles voire impossibles.

- Commission Féminine : 4 tournois se sont déroulés en même temps que le critérium fédéral.

Les filles se sont mobilisées nombreuses à chaque tournoi. Pouvait participer autant les licenciées compétitions que loisirs qui ne voulaient pas jouer en régionale avec souvent des longs déplacements.

Ces tournois seront reconduits la saison prochaine.

- Commission Coupes des Deux-Sèvres : 66 équipes d'inscrites soit 15 de plus que lors de la saison 2023-2024 et réparties comme suit : 25 équipes en -2000 points, 34 équipes en -3000 points, 6 équipes en -4000 points et 1 équipe en -5000 points
- Commission tournois : 3 tournois nationaux et 2 départementaux

Thouars, Parthenay, Périgné, Rorthais et Nueil les Aubiers.

- Commission Critérium Fédéral : 230 inscrits soit une augmentation de 20 inscriptions réparti de la façon suivante : 8 poussins dont 1 féminine, 48 benjamins dont 2 féminines, 51 minimes dont 3 féminines, 48 cadets dont 2 féminines, 58 juniors dont 6 féminines, 11 seniors et 6 vétérans dont 0 féminines.

Ce qui représente 216 masculins et 14 féminines. Quelques soucis organisationnels sont apparus cette saison.

Il remercie les JA qui officient lors de ces tours, sans eux on s'aperçoit que la compétition ne peut se dérouler.

Félicitations à Brétignolles et Parthenay qui ont organisés un tour en PN et N2.

- Commission Premier Pas Pongiste : une journée finale s'est déroulée le 1^{er} juin 2024 à Niort. 57 joueuses et joueurs étaient présents représentant 8 clubs du département.

Merci au club de Niort pour cette journée et à Florian ARCHAMBEAU pour le travail effectué sur cette épreuve.

- Commission Finance : le point sur les finances sera fait au cours de l'assemblée générale.



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Le comité fonctionne et a fonctionné normalement.

Le secrétaire remercie les deux salarié(e)s, Florian ARCHAMBEAU et Florence CRÉON pour leur travail tout au long de la saison ;

Bonne saison à tous

Le Président, LORIOU Vincent, met au vote le rapport moral du Secrétaire Général

Le vote est effectué à main levée.

Nombre de voix possibles : 112, voix exprimées : 109

Qui refuse de voter : 0 Abstention : 0 voix Contre : 0 voix Pour : 109 voix

Le rapport moral a été adopté.

Le Président passe la parole à Samuel CRÉON, trésorier général du comité

Samuel CRÉON présente le compte de résultat de la saison 2023-2024

Les produits :

- Stages – formations : 4 533,00€
- Subventions : 15 772,00€
- Produits de gestion courante : 54 236,00€
- Produits financiers : 1 626,00€
- Produits Exceptionnels : 1 357,00€

Un total de 77 757.00€

Les charges,

- Charges d'exploitation : 75 054,00€
- Charges exceptionnelles : 2 500,00€

Un total de 77 554.00€

Soit un résultat de +203,00€

Un club a demandé en quoi consistait le poste de communication car beaucoup plus élevé par rapport à la saison 2023-2024.

Dans ce compte a été mis les lots commandés pour plusieurs années. On aurait pu les mettre dans le poste charges constatées d'avances.

Quelques questions sur le poste des impôts et des autres charges extérieures. Les impôts s'est la taxe foncière et des charges salariales. Les autres charges extérieures correspondent au poste de Florian ARCHAMBEAU.

Le compte de résultat et le bilan ont été mis au vote :

Le vote est effectué à main levée.

Nombre de voix possibles : 112, voix exprimées 109

Qui refuse de voter : 0 Abstention : 0 voix Contre : 0 voix Pour : 109 voix

Le compte de résultat et le bilan financier ont été adoptés.

Samuel CREON, le trésorier général du comité présente les tarifs et le budget prévisionnel pour la saison 2024-2025

Les tarifs :

- Les tarifs sur les amendes et la cotisation départemental ont augmentés



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

- Pas d'augmentation sur les tarifs licences

Le budget prévisionnel – saison 2024-2025

Les produits :

- Vente de produits finis, prestations de services : 4 400,00€
- Subventions d'exploitation : 14 912,00€
- Autres produits de gestion courante : 54 098,00€
- Produits financiers : 1 500,00€
- Produits exceptionnels : 700,00€

Un total de 75 610,00€

Les charges :

- Achats de marchandises – autres achats et charges externes : 4 700,00€
- Services extérieurs : 7 600,00€
- Autres services extérieurs : 25 200,00€
- Impôts, et versements assimilés : 2 150,00€
- Charges du personnel : 33 060,00€
- Autres charges de gestion courante : 2 460,00€
- Dotations aux amortissements : 440,00€

Un total de 75 610,00€

Quelques remarques de la part des clubs sur l'impact des licenciés par rapport au JO. Sera-t-il fait quelques choses ? Pour l'instant, aucunes actions de prévues. La FFTT a fait un appel à projets inédit pour renforcer l'accueil des nouveaux pratiquants suivi d'une aide financière.

Les tarifs et le budget prévisionnel sont mis au vote.

Le vote est effectué à main levée.

Nombre de voix possibles : 112, voix exprimées : 109

Qui refuse de voter : 0 Abstention : 0 voix Contre : 0 voix Pour : 109 voix

Les tarifs et le budget prévisionnel ont été adoptés

Proclamation des résultats de l'élection des membres du comité directeur pour l'olympiade 2024-2028 par le responsable du bureau de vote :

- | | |
|------------------------|-----|
| • STEENSTRUP Svend | 105 |
| • BECQ Tony | 102 |
| • CREON Samuel | 103 |
| • GANDREUIL Benoit | 102 |
| • GUILLOTEAU Jean-Marc | 108 |
| • GUILLOTEAU Patrice | 108 |
| • LEROY Stéphane | 108 |
| • LORIOU David | 108 |
| • LORIOU Vincent | 103 |
| • ORESVE Thierry | 104 |
| • PAILLE Alain | 102 |

Suite à ces résultats, le comité directeur va se réunir pour proposer un président à l'assemblée générale.

Pendant cette interruption, Florian ARCHAMBEAU, agent de développement, présente son bilan de la saison écoulée et ses missions pour la saison 2024-2025 ;



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Bilans de la saison

Stage :

- 3 stages ont été mis en place.
 - 1 stage sur sélection sportive, 1 stage développement, 1 stage détection
 - 9 jours de stages sur 3 sites, 79 stagiaires, 5 cadres techniques
 - 1 stage détection ouvert à tous à St Maixent, 17 jeunes de 9 à 13ans, 5 clubs représentés, 5 cadres techniques
 - 1 stage développement à Bressuire, 29 jeunes de 9 à 16 ans, 9 clubs représentés, 1 cadre technique
 - 1 stage sélection sportive à Châtillon sur Thouet, 27 jeunes de 10 à 15 ans, 11 clubs représentés, 4 cadres techniques

Compétitions

- Tops jeunes le 13 janvier 2024 à Niort
- Top détection le 6 janvier 2024 à St Maixent
- Tournoi féminin
- Grand Prix du CMO par équipes
- Premier Pas Pongiste le 1 juin 2024 à Niort

Formation technique

- Mise en place d'une formation « Initiateur Club », 10 stagiaires, 2 jours de formation
- Animateur Fédéral : 8 stagiaires, 2 soirées en visioconférence + 3 jours en présentiel
- BPJEPS TT : 2 candidats sont inscrits pour la promotion 2024-2025

Rencontres club/comité

- La Crèche-Ste Néomaye, Brétignolles, Mauléon, Secondigny et Cherveux.
- Les visites vont continuer lors de la saison 2024-2025

Section sportive avec la collaboration du collège Fontanes (Niort), 14 jeunes ont bénéficié de 10h00 de séances par semaines

Pour la saison sportive 2024-2025, 12 jeunes seront accueillis provenant de 3 clubs

Interruption du bilan de Florian, suite au retour du comité directeur

Le nouveau comité directeur propose à l'assemblée David LORIOU comme nouveau président.

Cette proposition est mise au vote de l'assemblée générale.

Reprise du bilan de Florian

Actions pour la saison 2024-2025

Gestion des compétitions et techniques :

- Top 8 Jeunes, Top détection, PPP nouvelle formule, GPJ CMO par équipes
- 3 stages
- Accompagnement des jeunes demandeurs sur la formation technique, projet sportif

Technique :

- Réunion, entretien avec les éducateurs et les bénévoles techniques des clubs ;
- Échanges, conseils et aide autour de la formation des joueurs ;
- Échanges autour des compétitions techniques ;



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

- Relais avec les instances régionales et fédérales ;
- Section sportive : soutien logistique au fonctionnement de la section, relation avec le collège et l'académie référent au collège.

Développement

- Formation technique de la filière fédérale, initiateur de club (IC) et animateur fédéral
- Suivis des personnes qui ont intégré le cursus de la filière fédérale (initiateur de club, animateur fédéral, entraîneur fédéral) + aide aux stagiaires du BPJEPS TT ;
- Rencontre des clubs ;
- Rencontre des dirigeants pour aide au développement des clubs ;
- Visite des clubs pour la découverte et aide dans le sportif ;
- Renforcer le lien club/comité ;
- Augmenter les zones de pratique du tennis de table dans les Deux-Sèvres ;
- Déterminer les zones potentielles et prises de contacts avec les collectivités ;
- Recherche, référencement et prises de contacts avec les clubs où il y a une section et non affiliés ;
- Recherche et mise en place d'évènements promotionnels ;
- Ping Tour ;
- Évènements estivaux organisés par les collectivités locales et/ou départementales.

Proclamation des résultats de l'élection du président pour l'olympiade 2024-2028

Le vote est effectué à bulletin secret.

Nombre de voix possibles : 112, voix exprimées : 109

Abstention : 9 voix Contre : 28 voix Pour : 72 voix

David LORIOU est proclamé président du Comité Départemental de Tennis de Table des Deux-Sèvres.

Le nouveau comité directeur, propose à l'assemblée, de voter pour le délégué et le suppléant à l'assemblée générale de la fédération : Vincent LORIOU comme délégué titulaire et Stéphane LEROY comme suppléant.

Il propose le représentant et le suppléant pour le conseil de ligue : David LORIOU pour le représentant et Stéphane LEROY comme suppléant.

Cette proposition est mise au vote de l'assemblée générale à bulletin secret.

Pendant le dépouillement, le président remet des récompenses

Remise des diplômes du championnat par équipes Titres Phase 1

Promotion Régionale : Breuil-Chaussée 1

Départementale 1 : Moncoutant 2

Départementale 2 : St Sauveur 2

Départementale 3 : Niort TT 9

Départementale 4 : St Maixent 5

Départementale 5 : La Mothe St Héray 5

Remise des diplômes du championnat par équipes Titres Phase 2

Promotion Régionale : St Sauveur 1

Départementale 1 : Frontenay RR 2

Départementale 2 : Niort TT 9

Départementale 3 : St Maixent 4



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Départementale 4 : Aiffres 11

Départementale 5 : St Maixent 8

Proclamation des résultats de l'élection pour le délégué titulaire et le suppléant à l'assemblée générale de la fédération : Vincent LORIOU comme délégué titulaire et Stéphane LEROY comme suppléant.

Le vote est effectué à bulletin secret.

Nombre de voix possibles : 112, voix exprimées : 109

Vincent LORIOU

Abstention : 4 voix Contre : 29 voix Pour : 76 voix

Stéphane LEROY

Abstention : 4 voix Contre : 29 voix Pour : 76 voix

Vincent LORIOU et Stéphane LEROY sont proclamés délégué titulaire et suppléant pour représenter le Comité Départemental de Tennis de Table des Deux-Sèvres à l'assemblée générale de la Fédération

Proclamation des résultats de l'élection pour le représentant et le suppléant au conseil de Ligue : David LORIOU comme délégué et Stéphane LEROY comme suppléant.

Le vote est effectué à bulletin secret.

Nombre de voix possibles : 112, voix exprimées : 109

David LORIOU

Abstention : 3 voix Contre : 32 voix Pour : 74 voix

Stéphane LEROY

Abstention : 3 voix Contre : 32 voix Pour : 74 voix

David LORIOU et Stéphane LEROY sont proclamés représentant et suppléant pour représenter le Comité Départemental de Tennis de Table des Deux-Sèvres au conseil de Ligue

Le Président donne la parole à M. MACHET Patrick, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux-Sèvres.

Il présente le CDOS et en quoi consiste le CDOS

Il présente ce que propose le CDOS, Basic compta, le service civique, le CRIB, le club validhandi et le GESA

Il propose pour ceux qui vont voir les JO, il y a le club France : c'est un emplacement pour accueillir les français, il faut demander au CDOS des places gratuites, demander à Joël PIGEAU

Il constate que le comité a augmenté les licences de 22% dans toutes catégories confondues et que ses finances sont très saines

Faire attention, pour les olympiades à venir, il faudra la parité homme/femme dans les comités directeurs

le pass'sport est reconduit pour la saison 2024-2025

Ne pas oublier les JO paralympique.

Bonne saison



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Le Président remet les récompenses

- Lettre de Félicitations
- CRÉON Théo PPC CHATILLON
- MICHAUD-LIMOGE Baptiste PPC CHATILLON
- PELTIER Kilian PPC CHATILLON

- Mérite départemental ARGENT
- ARBOGAST Etienne FRONTENAY RR AFTT
- BOULAY Jessy FRONTENAY RR AFTT
- BUCIUNI Giuseppe FRONTENAY RR AFTT
- GRIGNON Jérémy LA CRÈCHE SAINTE NÉOMAYE TT
- LEROY Stéphane BRÉTIGNOLLES EP
- MARTIN Patrick NIORT Tennis de Table
- ROTUREAU Simon COMBRAND U.P

- Mérite départemental OR
 - M. BODET Emmanuel VILLIERS EN PLAINE TS 44
 - M. REGNAULT Pascal VILLIERS EN PLAINE TS 44
- Un plateau pour le club de Châtillon pour leur accueil et l'organisation de l'assemblée générale
- Un plateau pour M. Joël DEBORDES, pour ses années au sein du comité directeur des Deux-Sèvres de Tennis de table
- Un plateau pour M. Vincent LORIOU, pour ses 8 ans de Présidence du comité directeur des Deux-Sèvres de Tennis de table

Le Président du comité remercie les clubs de leur présence, de leur attention et les invite à prendre le « pot de l'amitié » offert par le club de Châtillon.

Fin de l'Assemblée Générale 18h30.

Le Président

Vincent LORIOU

Le Secrétaire Général

David LORIOU